



# CARCASSONNE-PYRENEES 2000 – 14<sup>ème</sup> Edition

Depuis 1991



## Les 23 et 24 juin 2018

Randonnée route – touristique et sportive – à deux étapes  
avec hébergement hôtelier à Pyrénées 2000

350 km et 5400 mètres de dénivelé  
à travers les Pyrénées Audoises, Catalanes et Ariégeoises

Carcassonne - Axat - Col de Jau - Ayguatébia - Col de la Llose - Pyrénées 2000  
Col du Puymorens - Col de Marmare - Col des sept frères - Col de Festes - Carcassonne

[Pyrénées 2000 aller](#) id 6962997

[Pyrénées 2000 retour](#) id 6963079 **PROGRAMME**

- Carcassonne vous accueille dès le vendredi 22 juin, 18 heures, Halle aux Sports Nicole ABAR
- Samedi 23 juin, dès 5 heures du matin, dépose des bagages
- à partir de 6 heures, départ de la Randonnée
- 8 heures à 10 heures, ravitaillement à Quillan
- 11 heures à 14 heures, collation salée / repas à Prades (66)
- 17 heures, accueil échelonné des participants
- 20 heures, repas aux résidences et hôtels

Dimanche 24 juin

- 7 heures, petit déjeuner aux résidences et hôtels de Bolquère - Pyrénées 2000
- 7 heures 30, départ de la deuxième étape
- 9 heures 30 à 11 heures 30, ravitaillement à l'Hospitalet près l'Andorre
- 12 heures à 14 heures, collation salée / repas à Roquefeuil
- 16 heures accueil échelonné à Carcassonne , Halle aux Sports Nicole ABAR.

L'organisation est adaptée à toutes les pratiques, sportive et randonnée touristique, sans objectif de chrono. Le parcours emprunte des routes à vocation touristique, pour votre plaisir de découvrir ou redécouvrir les paysages pyrénéens.

Il n'en est pas moins exigeant et nécessite une bonne base foncière.

Un site : [cvccarcassonne.fr](http://cvccarcassonne.fr)

fiche d'inscription à compter de fin décembre 2017

contact : [andre.heredia@wanadoo.fr](mailto:andre.heredia@wanadoo.fr)

## CARCASSONNE Pyrénées 2000



**CVC CARCASSONNE FFCT 5426**  
**14° Randonnée Biennale CARCASSONNE – PYRENEES 2000**  
**23 & 24 Juin 2018**

Bulletin d'engagement individuel

NOM : .....	Prénom : .....	Sexe : M / F
Adresse : .....		
Code Postal : .....	Ville : .....	Pays : .....
Club : .....	N° club : .....	
N° Licence FFCT : .....		
Autre Fédération (préciser) : .....	Non licencié : <input type="checkbox"/>	
Date de naissance : ...../...../.....		
Mail : .....@.....		

**Avec hébergement en demi-pension le samedi soir**

. Licencié FFCT : 110 euros .....

. Autres fédérations et non licenciés : 115 euros .....

**Sans Hébergement le samedi soir**

. Licencié FFCT : 70 euros .....

. Autres fédérations et non licenciés : 75 euros .....

Hébergement couple, préciser les noms et prénoms : .....

Dans tous les cas, L'engagement comprend les deux repas de midi, le transport du bagage, les ravitaillements, l'assistance. L'hébergement est de qualité hôtelière, les draps sont fournis

**Total = .....€**

Ci-joint, un chèque bancaire / postal / mandat, libellé à CVC CARCASSONNE

A adresser : Comité d'Organisation Pyrénées 2000

André HEREDIA - 3, La Prunela - 11 570 PALAJA ; tél : 07 88 37 26 62

e-mail : andre.heredia@wanadoo.fr

<p>1/ La randonnée est essentiellement touristique et sportive, conforme aux recommandations de la FFCT. Les participants s'engagent à respecter le Code de la Route et les prescriptions en vigueur.</p> <p>2/ L'assurance est obligatoire, licence ou responsabilité civile, à présenter à la remise des cartes de route.</p> <p>3/ Pour les moins de 18 ans, fournir une autorisation parentale.</p> <p>4/ Deux modalités d'inscription, envoi du bulletin et règlement, ou inscription en ligne, site : sport-up.fr. Les accompagnants bénéficient de toutes les prestations et s'acquittent du même montant d'inscription. Des hébergements pour couples sont prévus.</p> <p>5/ Les inscriptions seront prises à partir du 1° Janvier 2018, date limite 10 juin. Réserver à l'avance pour les hébergements, au plus tard courant mai. En cas de désistement tardif, sauf cas de force majeure, un forfait de 10 € pour frais généraux sera retenu.</p> <p>6/ La sécurité est l'affaire de tous, la route est un espace à partager. Ne roulez pas plus de deux de front et en file dès qu'il y a gêne à la circulation ; portez le casque.</p>
--

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus., le .....Signature :